



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge

après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division NamurRés
à
Mor
be

19060665

24 AVR. 2019

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0539 923 774

Dénomination

(en entier) : EOLE-LIEN

(en abrégé) :

Forme juridique : srl

Adresse complète du siège : Bout du Village, 54 à 5020 Temploux

Objet de l'acte : Nominations

L'Assemblée Générale des coopérateurs, réunie à Temploux le 30 mars 2019, a pris les décisions suivantes:

Les mandats d'administrateur d'Hubert SAUVAGE, Xavier COCU, Pascal GATELLIER, Jean VERBOIS, Eric HINYOT et Jean H. MANGEZ viennent tous à échéance ce jour, L'Assemblée renouvelle leurs mandats d'administrateur pour six ans. Hubert SAUVAGE reste président du Conseil d'Administration et Jean H. MANGEZ est re-nommé administrateur-délégué. Ces mandats sont exercés à titre gratuit.

Monsieur Jean-Marie ALLARD est nommé administrateur d'EOLE-LIEN, pour un mandat de six ans. Ce mandat est exercé à titre gratuit.

Monsieur Jean-Marie DEREMINCE, réviseur d'entreprises, est nommé commissaire réviseur d'EOLE-LIEN. La durée de son mandat est de trois ans, il porte sur les exercices 2019, 2020 et 2021. Ses émoluments sont fixés à EUR 3.000,-/an + TVA.

Jean H. MANGEZ, administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 06/05/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).